

Johnstone, Rachel, *After Morgentaler. The Politics of Abortion in Canada* (Vancouver, UBC Press, 2017), 221 p.

Denyse Baillargeon

Volume 72, numéro 2, automne 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056351ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056351ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Baillargeon, D. (2018). Compte rendu de [Johnstone, Rachel, *After Morgentaler. The Politics of Abortion in Canada* (Vancouver, UBC Press, 2017), 221 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 72(2), 135–138.  
<https://doi.org/10.7202/1056351ar>

chiffrés, de multiples données sociodémographiques sur les officiers des troupes de la Marine. On y apprend notamment qu'un nombre important des officiers français sont originaires de l'Île-de-France et la Nouvelle-Aquitaine. L'auteur insiste également sur la canadianisation progressive du corps des officiers au fil des décennies.

Cinq appendices présentent respectivement les dynasties d'officiers les plus prolifiques, les principaux forts en Amérique du Nord, la reconstitution de la vie de deux officiers, un répertoire des 221 capitaines s'étant distingués au Canada ainsi que la structure des grades militaires.

*Les officiers des troupes de la Marine au Canada, 1683-1760* est un ouvrage rédigé par des érudits, mais accessible au grand public, qui apporte une contribution nécessaire à la connaissance de cette institution centrale de la Nouvelle-France. Il jette un regard éclairant sur une partie du patrimoine militaire québécois trop souvent méconnu et sous-estimé. Par leur audace, leur détermination, leur fidélité à leur pays, leurs compétences, leur ouverture aux cultures amérindiennes et par les incroyables épreuves qu'ils ont endurées, ces officiers ont écrit parmi les plus belles pages de l'Amérique française.

MARTIN POËTI, PH.D.

Johnstone, Rachel, *After Morgentaler. The Politics of Abortion in Canada* (Vancouver, UBC Press, 2017), 221 p.

**D**epuis le jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause *R. c. Morgentaler* rendu en 1998, aucune loi fédérale n'encadre la pratique de l'avortement à l'échelle du pays. Si plusieurs considèrent que ce vide juridique est une bonne chose, Rachel Johnstone soutient pour sa part que l'absence de loi ne constitue en rien une garantie d'accès à cette intervention. En effet, comme elle le démontre dans cet ouvrage, le fait que rien n'interdise cette pratique n'a pas empêché que se développent divers obstacles empêchant les femmes d'obtenir un avortement, ce qu'elle attribue à la manière dont l'interruption volontaire de grossesse (IVG) a été réduite à sa dimension médicale, plutôt que d'être considérée comme l'exercice d'un droit issu de la citoyenneté et garantissant l'égalité entre les sexes.

La démonstration de Johnstone, une politologue de l'Université Queen's, s'étend sur six chapitres, le dernier faisant aussi office de conclusion. Dans un premier temps, elle examine l'évolution des positions et arguments des

groupes antiavortement et pro-choix ainsi que du mouvement de justice reproductive, notamment depuis le jugement Morgentaler. Comme elle l'explique dans ce premier chapitre, l'accent mis sur les droits individuels à partir de l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés (1982) qui a conduit à ce jugement a eu un impact important sur leurs stratégies ; pendant que les groupes pro-choix, forts de leur victoire, ont surtout milité pour garantir l'accès à ce service médical pour toutes les Canadiennes, les groupes pro-vie ont cherché à s'approprier la nouvelle rhétorique des droits pour mieux se présenter comme de grands défenseurs de ceux des femmes et des fœtus. La décriminalisation de l'avortement au Canada (plutôt que sa libéralisation comme aux États-Unis) et la présence d'un système de santé socialisé expliqueraient, par ailleurs, que le mouvement de justice reproductive, qui se préoccupe de l'ensemble des conditions entourant la maternité dans une perspective intersectionnelle, soit moins présent au Canada qu'au sud de la frontière (d'où il émane) et plus proche des groupes pro-choix.

Dans un second chapitre, Johnstone examine les politiques fédérales en matière d'avortement, avant comme après 1988, passant notamment en revue les vains efforts du gouvernement Mulroney pour faire adopter une loi qui en aurait balisé la pratique. L'auteure s'attarde aussi à la cause *Tremblay c. Daigle*, aux activités du caucus pro-vie réunissant des députés fédéraux, surtout conservateurs, et à l'activisme des députés d'arrière-ban qui, sous le gouvernement Harper, ont présenté divers projets de loi visant à recriminaliser l'avortement dans certaines circonstances. À son avis, si ces démarches antiavortement ont été contrées grâce à la vigilance constante des groupes pro-choix, elles ont par ailleurs empêché leurs militantes de se détacher de l'enjeu de la légalisation et de l'accès et d'entreprendre une réelle réflexion sur les droits reproductifs des femmes. Comme elle le constate, en raison du vide législatif laissé par l'arrêt Morgentaler, l'avortement est devenu une stricte question de soins de santé engageant la responsabilité des provinces, ce qu'elle examine au chapitre suivant.

À travers l'étude de la situation en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, l'auteure montre qu'en dépit du fait qu'elles faisaient face au même vacuum juridique qui semblait favoriser l'accès aux IVG, les provinces, de qui relèvent les soins de santé, ont réagi très différemment, entraînant une grande disparité dans l'offre de services. Ainsi, le Nouveau-Brunswick a tout fait pour bloquer l'accessibilité de cette intervention médicale à ses citoyennes et a même fait obstacle à toutes les tentatives pri-

vées, notamment celles du Dr Morgentaler, d'ouvrir des cliniques, pendant qu'au Québec l'accès à l'avortement a été traité comme un droit nécessaire à l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes et a donc été élargi le plus possible. Les jugements des tribunaux, le contexte social particulier à chacune des provinces, mais aussi les convictions des acteurs politiques, de même que l'attitude du corps médical et la mobilisation des militantes expliquent les différences observées d'une province à l'autre, l'action des deux derniers groupes étant examinée dans les deux chapitres suivants.

Le chapitre quatre montre qu'en faisant de l'avortement uniquement une question de soins de santé, l'arrêt Morgentaler a plutôt favorisé l'inégalité d'accès à ce service non seulement parce que les provinces, premières responsables de l'organisation des soins sur leur territoire, bénéficient d'une certaine marge de manœuvre pour déterminer lesquels seront offerts et à quelles conditions, mais aussi parce que des membres du corps médical, regroupés dans des associations nationales et provinciales jouissant de beaucoup d'autonomie, ont pu faire valoir divers prétextes, médicaux et moraux, pour justifier leur refus de pratiquer des IG. Tout autant que la loi ou les politiciens, les médecins ont donc eu un grand rôle à jouer dans l'accès à l'avortement à l'échelle du pays, pendant que les groupes pro-vie et pro-choix, sur lesquels revient le chapitre cinq, ont largement contribué à façonner le climat social et, en bout de piste, la manière dont l'avortement est perçu dans les trois provinces déjà considérées. Enfin, le chapitre six, qui sert aussi de conclusion, se penche sur le cas de l'Île du Prince-Édouard, qui n'a rendu l'avortement accessible sur son territoire qu'en 2016, après que des groupes pro-choix eurent menacé le gouvernement de le poursuivre en vertu de plusieurs articles de la Charte. Ce cas de figure permet à l'auteure de montrer que les poursuites devant les cours de justice ont été et sont sans doute encore nécessaires pour assurer aux femmes qui le souhaitent de mettre un terme à une grossesse ; mais selon elle, pour devenir véritablement et universellement accessible, l'avortement doit être garanti non seulement comme un service de santé que les gouvernements s'engagent à fournir, mais comme un droit en matière de reproduction dont les femmes doivent bénéficier pour atteindre l'égalité. La démonstration que fait Johnstone à cet égard est éclairante et même captivante ; elle est néanmoins redondante par moment en raison d'une structuration des chapitres qui encourage les redites. Ce livre constitue tout de même un apport appréciable à l'histoire de l'avortement en rappelant ses épisodes les plus

récents; les chercheuses et chercheurs québécois apprécieront aussi le fait que le Québec y occupe une large place. En fait, le cas du Québec paraît exemplaire dans l'ouvrage, au sens où il montre quelles conditions doivent être réunies pour que l'avortement soit reconnu comme un droit fondamental, ce que l'auteure souhaite pour l'ensemble du Canada.

DENYSE BAILLARGEON

*Département d'histoire  
Université de Montréal*

Poutanen, Mary Anne, *Beyond Brutal Passions – Prostitution in Early Nineteenth-Century Montreal* (Montréal et Kingston, McGill – Queen's University Press, 2015), 409 p.

**D**ans *Beyond Brutal Passions*, Mary Anne Poutanen explore le quotidien de femmes associées à l'univers de la prostitution au début du XIX<sup>e</sup> siècle à Montréal en révélant le réseau complexe de relations qu'elles entretenaient avec la police et le système de justice. Ce faisant, l'auteure fait une contribution remarquable à l'histoire populaire et à l'histoire du droit pénal, à la géographie sociale et aux études sociojuridiques. À partir d'une lecture minutieuse des dossiers policiers, judiciaires et correctionnels entre 1812 et 1840, son ouvrage nous offre un regard privilégié sur celles qu'on identifiait comme prostituées, des filles publiques aux propriétaires de maisons closes en passant par toutes ces femmes célibataires ou mariées, entrepreneures ou asservies, fuyant la pauvreté et la violence ou aspirant à une vie sexuelle en marge du lien conjugal. L'ouvrage étudie également les endroits qu'elles fréquentaient, au centre comme en périphérie, et les multiples contraintes qui pesaient sur elles alors qu'elles devaient affronter la brutalité des bordels, la dureté de la vie dans la rue et le regard tantôt bienveillant, tantôt accusateur des autres résidents de la ville et des forces de l'ordre.

Tout au long de l'ouvrage, Poutanen met l'accent sur l'agentivité et la résistance des femmes, tout en reconnaissant les nombreuses sources de violence et d'oppression dont celles-ci ont fait l'objet. Son œuvre a le mérite de donner une voix aux femmes en rendant justice à leurs stratégies de survie et d'émancipation et en évitant les clichés réducteurs qui leur sont parfois réservés. Dans la première partie, l'auteure propose un portrait tout en nuances de la place qu'elles occupaient dans l'économie de la ville et des relations qu'elles y tissaient alors qu'elles transitaient dans des